

RAPPORT FINANCIER 2016

ACCESUM INC.

ET

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

STATIONNEMENT DE MONTRÉAL



Conseil d'administration

ACCESUM INC.

À TITRE DE COMMANDITÉ POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Rémi Racine

Président et chef de la direction

Behaviour Interactif

Président du conseil d'administration

Accesum inc.

Lise Aubin²

Conseillère spéciale

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Benoît Bessette³

Vice-président principal, directeur général

K72

Marie-Claude Gévy^{2,3}

Administratrice de sociétés

Me André Goyer¹

Vice-président exécutif et chef du contentieux

ACCEO Solutions inc.

Pierre LeBlanc¹

Administrateur et chef bénévole

Fondation Montréal inc.

Raoul Cyr^{2,4}

Directeur - Comptabilité et informations financières

Ville de Montréal

Aref Salem^{1,3,4}

Membre du comité exécutif - Responsable des transports

Ville de Montréal

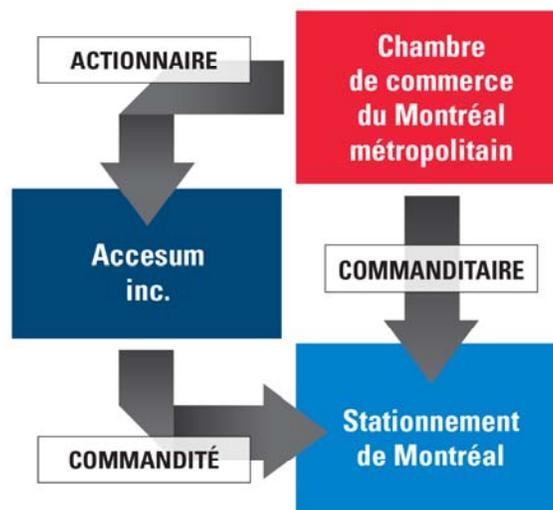
1. Comité sur la gouvernance et ressources humaines
2. Comité finances et audit
3. Comité des communications
4. Administrateur désigné par la Ville puis observateur depuis le 15 juin 2016

Notre mission

Depuis sa création en 1995, Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») est un acteur de premier plan dans le développement de solutions opérationnelles en matière de déplacement urbain. D'abord formée pour assurer la gestion optimale des stationnements municipaux tarifés, sur rue et hors rue, la Société est très tôt reconnue pour l'innovation, la mise à profit des technologies de pointe et le souci du design dans l'intégration harmonieuse de ses équipements dans l'environnement urbain.

Connaissez-vous Accesum inc.?

Stationnement de Montréal est une société en commandite formée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. De par sa nature même, la Société n'a pas de conseil d'administration. Accesum inc., son commandité, agit au nom de la Société. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, quant à elle, est le commanditaire de Stationnement de Montréal et l'actionnaire unique d'Accesum inc.



Faits saillants 2016

61,5 M\$ de revenus de stationnement sur rue

25 791 000 transactions pour le stationnement sur rue et hors rue par année;

Le paiement par l'application *P\$ Service mobile* représente **42,9 %** des revenus pour l'année, par carte de crédit à la borne **29,3 %** et par la monnaie en espèce **27,8 %**;

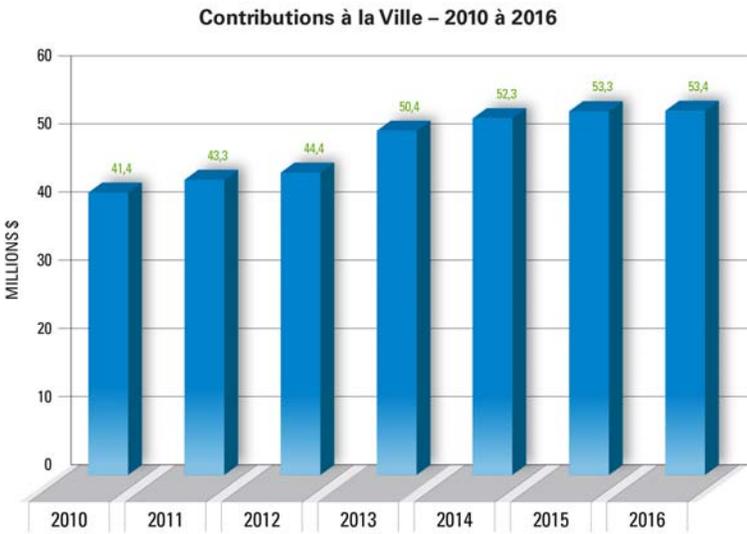
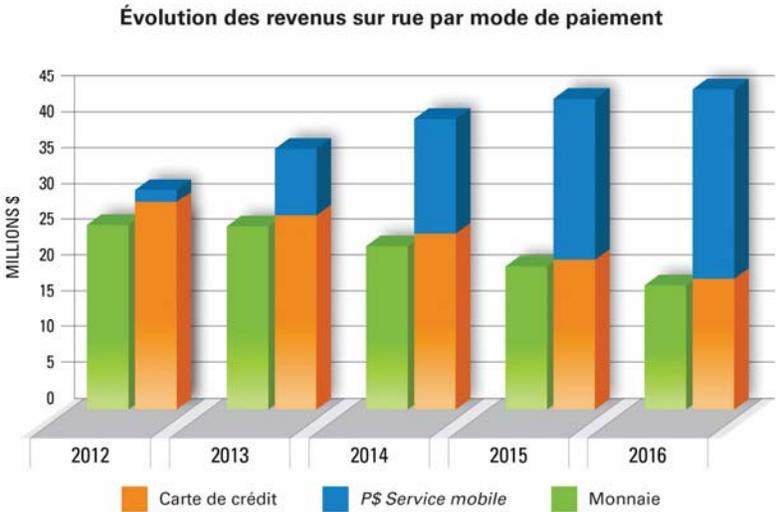
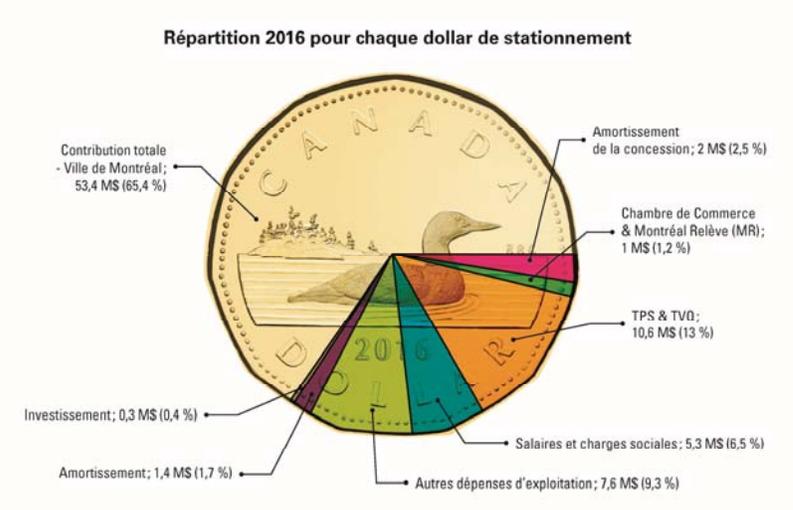
714 719 utilisateurs inscrits à *P\$ Service mobile*;

18 644 places de stationnement tarifées sur rue;

26 503 permis de stationnement émis dans **34** terrains de stationnement offrant **3 273** places;

1 442 bornes de paiement sur rue et hors rue.

Faits saillants financiers 2016



MOT DE LA DIRECTION

EN ROUTE VERS LE STATIONNEMENT INTELLIGENT

L'année 2016 est synonyme de changement. Une toute nouvelle vision de la mobilité durable a été adoptée par la Ville de Montréal, mettant la table à une politique de stationnement. Véritable leader dans son domaine, la Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a joué un rôle-conseil auprès des autorités municipales dans l'élaboration de cette nouvelle approche. En effet, la création d'un nouvel organisme municipal de gestion du stationnement permettra d'élargir ses compétences à tous les aspects relatifs au stationnement municipal. Novatrice et rigoureuse, la Société a déjà entamé des travaux dans ce sens. Elle participe d'ailleurs au comité initié par la Ville sur l'*Encadrement réglementaire*, lequel vise l'harmonisation et l'uniformisation de la signalisation afin de favoriser sa compréhension auprès des automobilistes ainsi qu'au comité *Pôles de la mobilité durables*.

En plus de participer aux activités entourant la politique de stationnement, la Société, fidèle à sa mission, a travaillé sur deux fronts au cours de la dernière année : le développement de son expertise en exploitation et gestion de stationnement sur rue et hors rue et le développement de nouvelles technologies permettant d'augmenter la satisfaction de l'utilisateur. La Société est fière de dresser un bilan positif de ses réalisations.

Au cœur d'une ville intelligente

Animée par un grand virage numérique, la Société s'est donnée comme vision de transformer le stationnement municipal en stationnement intelligent. Ainsi, la Société travaille afin de créer une nouvelle architecture en intelligence d'affaires qui permettra de maximiser la lecture de l'ensemble des données disponibles.

La Société est un joueur incontournable au sein de la ville intelligente et numérique qu'est Montréal. En début d'année, elle a adhéré à la politique de données ouvertes de la Ville. Ce faisant, elle a libéré les premières données portant sur la localisation du mobilier urbain (bornes de paiement, panonceaux), la réglementation, la tarification et les périodes horaires du stationnement tarifé sur rue. Partenaire de la Ville de Montréal, la Société a aussi participé à la promotion de l'application *MTL Trajet*, une application téléchargée par plus de 10 000 personnes qui a permis de recueillir des données afin d'améliorer la mobilité et les déplacements dans le Grand Montréal. De plus, dans le cadre du programme d'accélérateur d'entreprises InnoCité Mtl, la Société a agi à titre de mentor auprès de CityParking, une entreprise en démarrage qui propose une application pour permettre aux citoyens de louer leur place de stationnement.

P\$ Service mobile : une application très appréciée

La croissance de l'application *P\$ Service mobile* se poursuit alors que son utilisation représente, à la fin de l'année, 47 % des sommes versées par les utilisateurs pour un stationnement tarifé sur rue contre 53 % pour l'usage de la borne de paiement. Encore une fois cette année, un sondage portant sur la satisfaction de la clientèle nous a démontré que plus de 84 % des utilisateurs sondés se disent « très satisfaits » de l'application.

Selon les règles d'approvisionnement de la Ville de Montréal, la Société a annoncé lors de la dernière année le nom du nouveau mandataire de l'application *P\$ Service mobile*, Passport, Inc. Ce mandataire sera appelé à assurer la continuité du service de l'application *P\$ Service mobile* et son évolution, tout en maintenant la satisfaction chez les utilisateurs.

Rayonner grâce aux communications numériques

Plus convivial, plus intuitif et plus épuré, la Société a lancé au mois d'octobre son nouveau [site Web](#). Plusieurs sections ont été rafraîchies à la saveur du jour et des liens directs ont été créés vers des pages de la Ville de Montréal (Contraventions et Info-Remorquage).

Dans cette lignée de proximité avec les usagers, la Société maintient son objectif de devenir actif sur les médias sociaux. Il s'agit d'une belle opportunité pour la Société d'interagir avec ses usagers, tout en mettant en lumière ses divers projets, ses employés, les bonnes pratiques en stationnement et encore davantage.

De nouvelles places tarifées dans Le Sud-Ouest

Afin d'assurer une meilleure gestion du stationnement et de contribuer à l'essor économique des arrondissements, 146 places de stationnement tarifées ont été ajoutées sur certaines rues du secteur Peel-Wellington. L'accessibilité aux commerces de l'arrondissement du Sud-Ouest sera ainsi améliorée en favorisant le partage des places de stationnement et une meilleure rotation des véhicules.

Toujours à l'affût des meilleures pratiques

La Société accorde une importance capitale à l'implantation des meilleures pratiques dans l'industrie du stationnement. Chaque année, elle participe à différents congrès internationaux, dont ceux de l'*International Parking Institute* et du *Canadian Parking Association*. Ces événements permettent d'être au sommet des pratiques de gestion, de renforcer les liens avec des fournisseurs chevronnés et de faire de nouvelles connaissances avec des représentants de villes nord-américaines.

Une performance remarquable

En 2016, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 53,4 millions de dollars sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances. La Société a remis, depuis sa création en 1995, une somme cumulative de 695,8 millions de dollars à la Ville de Montréal incluant le versement initial de 56,8 millions de dollars et le remboursement de la débenture à la Ville. La Société a également remboursé la totalité de la dette initiale à long terme de 40 millions de dollars.

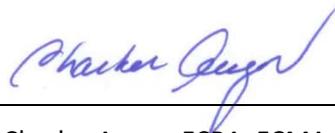
Conformément au contrat de concession qui lui a été accordé en 1995 par la Ville de Montréal, la Société a remis la somme de 400 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et elle a aussi versé à l'organisme « Montréal Relève » une contribution annuelle de 600 000 \$.

Depuis 1995, la Société se démarque par son souci d'innover. C'est grâce à une équipe d'employés dévoués que la Société réalise des projets aussi novateurs, joue un rôle-conseil auprès des autorités municipales, présente un bilan solide résultat d'une gestion rigoureuse et surtout, satisfait les usagers.

Nous souhaitons remercier les membres du conseil d'administration qui ont su veiller à la saine gestion de la Société avec intégrité et transparence.



Rémi Racine
Président
Conseil d'administration d'Accesum inc.



Charles Auger, FCPA, FCMA, ASC
Directeur général
Stationnement de Montréal

États financiers d'
Accesum inc.

31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État de la situation financière	2
État de la variation de la dette nette	3
État des résultats	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs d'
Accesum inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Accesum inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états de la variation de la dette nette, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Accesum inc. au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 21 mars 2017

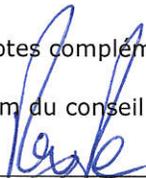
¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Accesum inc.
État de la situation financière
 au 31 décembre 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Actifs financiers			
Encaisse		62 171	5 984
Taxes à recevoir		5 573	—
Montant à recevoir de Société en commandite Stationnement de Montréal		—	17 707
Placement	3	1	1
		67 745	23 692
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		34 477	33 181
Montant à payer à Société en commandite Stationnement de Montréal		42 757	—
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain		100	100
		77 334	33 281
Dette nette		(9 589)	(9 589)
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance		9 589	9 589
Excédent accumulé		—	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, président du conseil d'administration


 _____, administrateur

Accesum inc.**État de la variation de la dette nette**Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Excédent de l'exercice	—	—
Variation des charges payées d'avance	—	—
Variation de la dette nette au cours de l'exercice	—	—
Dette nette au début	9 589	9 589
Dette nette à la fin	9 589	9 589

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.**État des résultats**

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Revenus		
Indemnités de Société en commandite Stationnement de Montréal	122 812	128 157
Charges		
Services administratifs	106 399	96 963
Assurances	10 006	10 006
Autres	6 407	21 188
	122 812	128 157
Excédent de l'exercice	—	—
Excédent accumulé au début et à la fin	—	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	—	—
Variation des éléments hors caisse		
Taxes à recevoir	(5 573)	—
Montant à recevoir de Société en commandite Stationnement de Montréal	17 707	(9 377)
Montant à payer à Société en commandite Stationnement de Montréal	42 757	—
Créditeurs et charges à payer	1 296	(11 706)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	56 187	(21 083)
Encaisse au début	5 984	27 067
Encaisse à la fin	62 171	5 984

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016

1. Statuts et nature des activités

Accesum inc. (la « Société »), constituée le 30 juin 1993 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain détient une participation d'un montant de 100 \$ dans la Société, laquelle est présentée à titre de passif à l'état de la situation financière.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués d'indemnités provenant de Société en commandite Stationnement de Montréal, au fur et à mesure que les charges sont engagées.

Placement

Le placement est comptabilisé au coût d'acquisition.

Actifs non financiers

La Société comptabilise les frais payés d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placement

	2016	2015
	\$	\$
Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (une part à 1 \$)	1	1

4. Présentation du budget de la Société

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que la Société présente son budget dans l'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette. Puisque la Société n'a pas préparé de budget pour son exercice financier terminé le 31 décembre 2016, aucun budget n'est présenté dans les états financiers.

**États financiers de
Société en commandite
Stationnement de Montréal**

31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
État des résultats	2
État de la situation financière	3
État de la variation de la dette nette	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires aux états financiers.....	6-10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du commandité

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société en commandite Stationnement de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

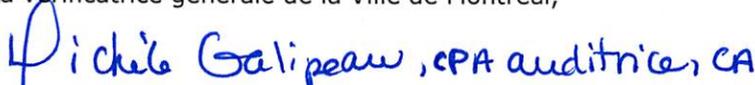
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société en commandite Stationnement de Montréal au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans assortir mon opinion d'une réserve, j'attire l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique qu'au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal a adopté la nouvelle politique de stationnement qui inclut notamment le transfert des activités de Société en commandite Stationnement de Montréal à un nouvel organisme. Cette situation indique l'existence d'une incertitude quant à l'hypothèse de la pérennité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

La vérificatrice générale de la Ville de Montréal,


Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Montréal
Le 21 mars 2017

Société en commandite Stationnement de Montréal
État des résultats
 Exercice terminé le 31 décembre 2016

Note	Budget 2016	2016	2015
	\$	\$	\$
Revenus			
Places tarifées sur rue	66 796 050	61 552 533	62 905 309
Autoparcs	6 494 660	6 234 160	5 426 178
Autres revenus d'exploitation	1 954 290	3 064 657	2 756 925
Revenus d'intérêts	275 000	173 092	287 391
	75 520 000	71 024 442	71 375 803
Charges			
Places tarifées sur rue	16 715 370	13 368 913	14 166 533
Autoparcs	5 287 796	6 718 568	5 606 508
Autres charges d'exploitation	491 834	817 783	577 427
Intérêts sur la dette à long terme	249 000	32 334	251 420
Autres intérêts et frais financiers	—	466	430
	22 744 000	20 938 064	20 602 318
Excédent avant compensations et redevances			
	52 776 000	50 086 378	50 773 485
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(400 000)	(400 000)	(400 000)
Compensation et redevances – Ville de Montréal	(51 776 000)	(48 932 249)	(49 735 920)
Redevances – Fonds de développement économique	(600 000)	(600 000)	(600 000)
	(52 776 000)	(49 932 249)	(50 735 920)
Excédent de l'exercice	—	154 129	37 565
Excédent accumulé au début	1 826 081	1 826 081	1 788 516
Excédent accumulé à la fin	1 826 081	1 980 210	1 826 081

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

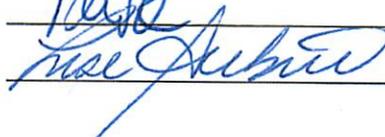
Société en commandite Stationnement de Montréal
État de la situation financière
 au 31 décembre 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Actifs financiers			
Encaisse		31 800 154	42 212 462
Débiteurs		116 727	225 226
Montant à recevoir d'Accesum inc., commandité, sans intérêt, ni modalité d'encaissement		42 757	—
		31 959 638	42 437 688
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		2 497 619	3 001 217
Emprunt temporaire (taux de 0,88 % en 2015, échu le 8 janvier 2016)		—	12 000 000
Montant dû au Fonds de développement économique, sans intérêt, ni modalité de remboursement		300 000	300 000
Montant dû à la Ville de Montréal, sans intérêt, ni modalité de remboursement		50 004 125	51 167 166
Montant dû à Accesum inc., commandité, sans intérêt, ni modalité de remboursement		—	17 707
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sans intérêt, ni modalité de remboursement		500 000	500 000
		53 301 744	66 986 090
Dettes nettes		21 342 106	24 548 402
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	4	7 031 160	8 241 638
Frais reportés		16 000 000	18 000 000
Charges payées d'avance		291 156	132 845
		23 322 316	26 374 483
Excédent accumulé	5	1 980 210	1 826 081
Engagements	8		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour
 Société en commandite Stationnement de Montréal


 _____, président du conseil d'administration


 _____, administrateur

Société en commandite Stationnement de Montréal
État de la variation de la dette nette
 Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	2016	2015
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice	—	154 129	37 565
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions	(1 066 000)	(362 439)	(242 505)
Amortissement	1 962 000	1 572 917	2 292 079
	896 000	1 364 607	2 087 139
Amortissement des frais reportés	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Variation des charges payées d'avance	—	(158 311)	86 371
Variation de la dette nette au cours de l'exercice	2 896 000	3 206 296	4 173 510
Dette nette au début	(24 548 402)	(24 548 402)	(28 721 912)
Dette nette à la fin	(21 652 402)	(21 342 106)	(24 548 402)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société en commandite Stationnement de Montréal
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Note	2016	2015
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent de l'exercice		154 129	37 565
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		1 572 917	2 292 079
Amortissement des frais reportés		2 000 000	2 000 000
		3 727 046	4 329 644
Variation nette des éléments hors caisse	7	(1 776 915)	1 636 662
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement		1 950 131	5 966 306
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations corporelles		(362 439)	(242 505)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		—	(13 333 333)
(Diminution) augmentation de l'emprunt temporaire		(12 000 000)	12 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(12 000 000)	(1 333 333)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse		(10 412 308)	4 390 468
Encaisse au début		42 212 462	37 821 994
Encaisse à la fin		31 800 154	42 212 462

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum Inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Chambre »). La Chambre a investi 500 000 \$ lors du démarrage de la Société alors qu'Accesum Inc. a investi 1 \$. Ces participations sont remboursables à l'échéance de la convention entre la Société et la Ville de Montréal.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a signé une entente avec la Ville de Montréal en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les charges de la Société, et ils n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, de revenus et de charges détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

Le 15 juin 2016, la Ville de Montréal a adopté sa nouvelle politique de stationnement suite à la consultation publique du printemps 2016. Cette nouvelle politique confirme les informations reçues en décembre 2015 sur la mise en place d'un nouvel organisme dont la mission sera plus étendue que celle de la Société. La création de l'organisme municipal de gestion du stationnement a été identifiée de façon prioritaire. Les états financiers de la Société n'incluent aucun ajustement des montants des actifs et des passifs qui pourrait être nécessaire si l'hypothèse de la pérennité de la Société n'était pas fondée. Le cas échéant, la Société pourrait devoir réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans des conditions autres que dans le cours normal des activités, et ce, à des montants qui pourraient différer de ceux mentionnés dans ses états financiers.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Constataion des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués de revenus liés au stationnement dans la Ville de Montréal, lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, lorsque les services ont été rendus, lorsque le montant de la vente a été établi et déterminé et lorsque le recouvrement est considéré comme probable.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

	Durée du bail
Améliorations locatives	
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 et 5 ans
Bornes informatisées	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

Dépréciation des actifs financiers

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Frais reportés

Les frais reportés sont liés à une concession qui représente le droit d'utilisation des espaces de stationnement tarifé pour une période de 30 ans. Un amortissement de 2 000 000 \$ est inscrit annuellement à titre de charges pour l'utilisation de ces espaces.

Actifs non financiers

La Société comptabilise les immobilisations corporelles, les frais reportés et les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Société comptabilise un actif financier ou passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Société détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et des excédents accumulés.

Société en commandite Stationnement de Montréal
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2016

3. Facilité de crédit

La Société dispose d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximal équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2015, soit 8 241 638 \$. Ce crédit peut être utilisé sous forme d'acceptations bancaires et porte intérêt à un taux variable de 0,98 % au 31 décembre 2016 (0,88 % au 31 décembre 2015). Au 31 décembre 2016, ce crédit, échéant le 30 juin 2017, n'est pas utilisé (valeur nulle au 31 décembre 2015). Une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société a été portée en garantie de cet emprunt.

4. Immobilisations corporelles

	Solde au 31 décembre 2015	Acquisitions/ augmentations	Cessions/ radiations	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Terrains de stationnement	5 318 669	—	—	5 318 669
Améliorations locatives	301 175	—	—	301 175
Améliorations des terrains de stationnement	87 006	193 848	—	280 854
Matériel de bureau	990 419	151 017	—	1 141 436
Bornes informatisées	22 102 315	—	—	22 102 315
Matériel roulant	724 317	8 449	(78 115)	654 651
Matériel et outillage	413 525	9 125	—	422 650
	<u>29 937 426</u>	<u>362 439</u>	<u>(78 115)</u>	<u>30 221 750</u>
Amortissement cumulé				
Améliorations locatives	102 156	30 117	—	132 273
Améliorations des terrains de stationnement	76 034	4 389	—	80 423
Matériel de bureau	774 932	149 215	—	924 147
Bornes informatisées	19 860 327	1 309 331	—	21 169 658
Matériel roulant	500 287	67 780	(78 115)	489 952
Matériel et outillage	382 052	12 085	—	394 137
	<u>21 695 788</u>	<u>1 572 917</u>	<u>(78 115)</u>	<u>23 190 590</u>
	<u>8 241 638</u>		<u>—</u>	<u>7 031 160</u>

5. Excédent accumulé

	2016	2015
	\$	\$
Investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	288 917	434 788
Fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	1 691 293	1 391 293
	<u>1 980 210</u>	<u>1 826 081</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2016

5. Excédent accumulé (suite)

Conformément à la convention signée en 1995, à l'article numéro XI, paragraphe B, la Société bénéficie d'un « fonds de réserve pour investissements aux fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ». Selon une entente, il est prévu que ce fonds augmente de 300 000 \$ annuellement.

La Société a fait des investissements à même le fonds pour un montant total de 3 639 971 \$ au 31 décembre 2016 (3 639 971 \$ au 31 décembre 2015). L'investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles correspond à la valeur comptable nette de ces immobilisations corporelles. Le fonds de réserve pour investissements correspond aux montants réservés mais encore inutilisés.

	2016	2015
	\$	\$
Investissements à même le fonds de réserve au début	3 639 971	3 639 971
Montant investi au cours de l'exercice	—	—
Investissements à même le fonds de réserve à la fin	3 639 971	3 639 971
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes au début	3 205 183	2 942 748
Amortissement de l'exercice	145 871	262 435
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes à la fin	3 351 054	3 205 183
Solde de l'investissement net à même le fonds de réserve	288 917	434 788

6. Charges par objet

	Budget 2016	2016	2015
	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	5 508 000	5 345 716	5 180 686
Location, entretien de l'équipement et entretien des terrains	2 263 000	1 741 725	1 546 296
Publicité et communication	628 000	433 619	474 728
Fournitures	494 000	443 853	412 596
Frais bancaires, de cartes de crédit, de manipulation d'argent et de transactions	2 863 000	2 995 141	2 585 850
Honoraires pour services professionnels	876 000	507 299	646 416
Frais de développement de projets	503 000	140 155	328 094
Services opérationnels	659 000	433 813	472 750
Loyer des terrains de stationnement	2 616 000	3 216 441	2 798 312
Loyer des immeubles	309 000	319 165	301 947
Frais de gestion d'Accesum inc.	152 000	122 812	128 156
Taxes et permis	3 292 000	3 343 268	2 918 292
Autres frais	370 000	289 340	264 266
	20 533 000	19 332 347	18 058 389
Amortissement des immobilisations corporelles	1 962 000	1 572 917	2 292 079
Intérêts sur la dette à long terme	249 000	32 334	251 420
Autres intérêts et frais financiers	—	466	430
	22 744 000	20 938 064	20 602 318

7. Variation nette des éléments hors caisse

	2016	2015
	\$	\$
Débiteurs	108 499	778 747
Montant à recevoir d'Accesum inc.	(42 757)	—
Créditeurs et charges à payer	(503 598)	(451 321)
Montant dû à la Ville de Montréal	(1 163 041)	1 213 488
Montant dû à Accesum inc.	(17 707)	9 377
Charges payées d'avance	(158 311)	86 371
	(1 776 915)	1 636 662

8. Engagements

- a) La Société s'est engagée en vertu d'une proposition de location d'espaces à bureaux et industriels pour une période de 10 ans se terminant en 2022. Les paiements minimaux exigibles au cours des prochains exercices, en vertu de cette proposition, y compris les taxes et les frais d'exploitation estimatifs, totalisent 2 772 008 \$ et se détaillent comme suit pour les cinq prochains exercices :

	\$
2017	508 257
2018	526 980
2019	526 980
2020	526 980
2021	526 980

- b) La Société doit verser à la Ville de Montréal, à titre de loyer de stationnement, 70 % des recettes générées par les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal moins les taxes foncières.
- c) La Société s'est engagée en vertu de contrats d'entretien pour un montant total de 214 521 \$. Ces contrats s'échelonnent jusqu'en mai 2017.
- d) La Société s'est engagée en vertu d'un contrat de service pour une solution gérée et intégrée d'un système de gestion de bornes pour une période de 3 ans terminée en septembre 2016 renouvelé jusqu'en septembre 2017. Chaque période de durée renouvelée sera d'un an chacune, pour un maximum de trois renouvellements. Les paiements minimaux exigibles au cours du prochain exercice totalisent 174 173 \$.

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal

640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) H3C 1L9

www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-36-2

Dépôt légal, Juin 2017

Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada